

DROIT SOCIAL

LES RÉFORMES

— II —

**Le travail à temps partiel
La citoyenneté dans l'entreprise**

Philippe ARDANT
Gilles BELIER
Bernard GERNIGON
Gino GIUGNI
Jean-Claude JAVILLIER
Philippe LANGLOIS

Pierre LAROQUE
Pierre D. OLLIER
Jean RIVERO
G. SANTORO-PASSARELLI
Bernard TEYSSIÉ
Jean-Maurice VERDIER

N° 5 — MAI 1982

LES RÉFORMES

— II —

- 1894
2-30
- *Le travail à temps partiel (ordonnance n° 82-271 du 26 mars 1982)*, par Bernard TEYSSIE, Professeur à la faculté de droit et des sciences économiques de Montpellier 396
- *Droit disciplinaire et citoyenneté dans l'entreprise dans la réforme des droits des travailleurs*, par Gilles BELIER 407

L'ENTREPRISE ET LES LIBERTÉS PUBLIQUES

Colloque de l'association française de droit du travail et de la Sécurité sociale

Nanterre les 20-21 novembre 1981

SOUS LA DIRECTION DE Jean-Maurice VERDIER

- *Travail et libertés*, par Jean-Maurice VERDIER, Président de l'Association française de droit du travail et de la sécurité sociale, Président honoraire de l'université de Paris X Nanterre 418
- *Les libertés publiques dans l'entreprise*, par Jean RIVERO, Professeur émérite à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris 421
- *L'organisation internationale du travail et les libertés publiques*, par Bernard GERNIGON, Chef-adjoint du service de la liberté syndicale du Bureau international du Travail 425

TABLE RONDE N° 1 : LES LIBERTÉS DU CITOYEN DANS L'ENTREPRISE

- *Introduction au débat*, par Philippe ARDANT, Professeur à l'université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris 428
- *Rapport de synthèse*, par Philippe LANGLOIS 433

TABLE RONDE N° 2 : LES LIBERTÉS PUBLIQUES PROPRES AUX TRAVAILLEURS

- *Introduction au débat*, par Pierre D. OLLIER, Professeur à l'université de Paris I 436
- *Rapport de synthèse*, par Jean-Claude JAVILLIER, Professeur à l'université de Bordeaux I, Directeur du centre de droit comparé du travail et de la Sécurité sociale 439

EN MARGE DE LA TABLE RONDE N° 2

- *Réflexions sur le statut des travailleurs italiens*, par Gino GIUGNI, Professeur de droit du travail à l'université de Rome, Président de la commission ministérielle pour l'élaboration du statut des travailleurs (1969) 443
- *La loi italienne du 20 mai 1970 sur la sauvegarde de la liberté et de la dignité du travailleur (« statut du travailleur »)*, par Giuseppe SANTORO PASSARELLI, Professeur de droit du travail à l'université de Macerata 445

CONCLUSION

- par Pierre LAROQUE, Président honoraire de la section sociale du Conseil d'Etat 449